

vienne | vallée du rhône

VIENNE Hélène Calvetti, directrice de Pôle emploi, détaille le Plan d'investissement dans les compétences

« Malgré la crise, c'est le bon moment pour se former »

J.-L. C.



« Le Plan d'investissement dans les compétences, c'est toute une série de formations qui sont rémunérées et peuvent bénéficier de frais de déplacement dans certains cas », explique Hélène Calvetti, directrice de Pôle emploi Vienne. Photo Le DL /J.-L.C.

Le Plan d'investissement dans les compétences lancé par l'État s'adresse aux demandeurs d'emploi peu qualifiés et aux jeunes sans qualification. À Vienne, les formations ont commencé.

« Face aux évolutions du marché du travail et à la mutation des emplois, puisque l'on voit bien que certains disparaissent et d'autres émergent, le Plan d'investissement dans les compétences ou PIC est un moyen pour les demandeurs d'emploi de développer leurs compétences. » En quelques mots, la directrice de Pôle emploi Vienne, Hélène Calvetti, résume les enjeux du dispositif gouvernemental.

Concrètement, ce dispositif permet d'accéder à plusieurs formations, qui vont de l'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme à d'autres plus spécialisées

(Lire en Repères), en lien avec les besoins du territoire, comme celles concernant le tourisme, le commerce, voire la logistique où les besoins sont importants.

« La finalité, c'est de former des demandeurs d'emploi infra-bac peu ou pas qualifiés et des jeunes éloignés du travail », énonce Hélène Calvetti. « Chaque agence de Pôle emploi a fait une analyse pour savoir qui étaient les demandeurs d'emploi potentiellement concernés, afin de mettre en place des formations adaptées. C'est le cas notamment à Vienne pour des personnes qui sont en situation d'illettrisme et ne maîtrisent pas le français. La formation dédiée doit leur permettre d'acquérir un début de maîtrise. Quant à ceux qui parlent et écrivent un peu le français, il y a une formation de français/langue étrangère professionnel pour leur permettre d'acquérir tous les vocabulaires et les notions de français pour les métiers qu'ils recherchent. »

Autre axe du Plan d'investissement dans les compétences, la lutte contre la fracture numérique. « C'est un handicap dans la vie professionnelle et a fortiori pour la recherche d'emploi », rappelle Hélène Calvetti. Les formations vont de l'initiation à l'informatique à d'autres plus techniques pour ceux qui maîtrisent déjà.

« Pour accéder à ces formations, c'est simple. Il suffit d'en parler à son conseiller Pôle emploi pour s'inscrire ou pour en savoir davantage », indique-t-elle.

Toujours dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences, Pôle emploi Vienne propose aussi des prépa-apprentissages pour les jeunes de 16 à 29 ans insuffisamment préparés.

« Ça leur permet de réussir leur entrée en apprentissage par un accompagnement sécurisant », précise la directrice de l'agence viennoise. Ces prépas permettent de consolider les savoir-faire de base (lire, écrire, compter), les "savoir être professionnels" (travail en équipe, ponctualité, autonomie) et le choix d'un projet professionnel (voir sur [la page Facebook Mon Choix Pro](#) et auprès de Pôle emploi).

L'ensemble des formations du PIC, qui sont rémunérées et peuvent bénéficier de frais de déplacement dans certains cas, se déroulent en présentiel lorsque les organismes du territoire avec lesquels Pôle emploi travaille ont des locaux permettant d'assurer la distanciation physique en vigueur (4 m² par personne) ou en distanciel quand ce n'est pas le cas. « Malgré la crise sanitaire, c'est le bon moment pour se former », insiste Hélène Calvetti.

L'investissement dans les compétences est en effet un volet majeur du Plan d'investissement 2018-2022 et l'État mobilise près de 15 milliards d'euros pour développer celles des demandeurs d'emploi peu qualifiés et des jeunes sans qualification.

Pôle emploi Vienne : 30, avenue Général-Leclerc, immeuble News Orleans. Tél. : 09 72 72 39 49.